

REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERHCE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO (ENS/PORTO)

DOMAINE : Sciences de l'éducation

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire

GRADE : licence/BAPES

SPECIALITE : Lettres Modernes

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

LA PRATIQUE DE L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
SON INFLUENCE SUR LA PRESSTATION DE
L'ENSEIGNANT : CAS DU CEG D'APPLICATION DE
PORTO-NOVO

PRESENTE PAR :

DEFFODJI Mahougnon Ezékias

SOUS LA DIRCTION DE :

M. Roger KOUDOADINOU

Conseiller Pédagogique

De l'Enseignement Secondaire

ANNEE ACADEMIQUE : 2013-2014

Sommaire

| | |
|--|------------|
| <i>Dédicace</i> | <i>ii</i> |
| <i>Remerciements</i> | <i>iii</i> |
| <i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> | <i>iv</i> |
| <i>RESUME</i> | <i>v</i> |
| <i>ABSTRACT</i> | <i>vi</i> |
| <i>Introduction</i> | <i>1</i> |
| <i>Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique de la recherche.....</i> | <i>3</i> |
| <i>Chapitre II : PRESENTATION des résultats recueillis.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Chapitre III : Analyse des résultats présentés, Quelques suggestions et la validité des hypothèses.....</i> | <i>33</i> |
| <i>Conclusion</i> | <i>52</i> |

DEDICACE

Je dédie ce travail de recherche à l'éternel Dieu des armées qui de par sa miséricorde m'a donné la vie et m'a toujours assisté dans les moments difficiles

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de recherche a été possible grâce à la participation de plusieurs personnes. Je tiens donc à remercier :

- Mon maître de mémoire M. Roger KOUDOADINOU pour m'avoir assisté du début jusqu'à la fin de ce travail malgré ses diverses occupations.
- Tous les membres de mon jury qui malgré leurs diverses occupations ont accepté d'apporter leurs contributions pour que ce travail de recherche soit digne de ce nom.
- Mon père DEFFODJI Raphaël qui m'a toujours soutenu de façon financière et morale depuis ma naissance jusqu'à ce jour.
- Ma mère GNIMAVO Viviane pour son soutien moral pendant la réalisation de ce travail de recherche.
- Tous mes frères DEFFODJI Romaric, DEFFODJI David, DEFFODJI Eléazard pour la bonne ambiance dans laquelle ils m'ont mis pendant la réalisation de ce travail de recherche.
- M Franck Corneille TOGBE, professeur certifié, Elève inspecteur d'Histoire et Géographie pour son soutien moral et financier.
- Ma très chère amie DJOSSOU Rosalie.

Par la grâce de Dieu nous serons toujours de très bons amis.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE : Animateur d'Etablissement.

ACE : Agent Contractuel de l'Etat.

AP : Animation Pédagogique.

APE : Agent Permanent de l'Etat.

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire.

CEG : Collège d'Enseignement Général.

DDESFTPRIJ : Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'insertion des jeunes.

EPS : Education Physique et Sportive.

HIST-Géo : Histoire et Géographie.

Maths : Mathématiques.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

RESUME

L'animation pédagogique est une rencontre de donner et de recevoir entre les enseignants dans le but de se rendre plus performants. Elle forme et informe les enseignants des nouvelles innovations pédagogiques. L'animation pédagogique présente donc d'énormes avantages tant à la nation que pour les enseignants. Cependant, certains problèmes tels que le retard, l'absentéisme, etc ne permettent pas aux séances d'animation pédagogique de pouvoir véritablement influencer la prestation des enseignants. Les enseignants vont donc assister aux séances d'animation pédagogique sans pouvoir y tirer un grand profit. Les acteurs à divers niveaux doivent pleinement jouer leurs rôles pour que les séances d'animation pédagogique puissent réellement influencer la prestation des enseignants.

Mots ou expressions clés: Animation Pédagogique, Retard, Enseignant innovation, Performant, Absentéisme.

ABSTRACT

Teacher's meeting is a gathering of teachers who exchange knowledge with view to making themselves more effective. It provides to keep up with pedagogical and didactic knowledge and enables them to keep up with educational new innovations being occurred. Teacher's meeting is therefore tremendously advantageous not only tour nation but also to teachers. However, some problems such as delay, absenteeism and so on hinder teacher's meeting from truly being able to improve the participant teachers' performance. As a result, teachers will attend their educational meetings without being able to take great advantage of it. The different school leaders should fully play their parts so that teacher's meetings could truly improve teachers' performance.

Key words or phrases: Teacher's meeting, delay, teacher, innovation effective.

INTRODUCTION

Tout au long de l'histoire moderne, l'éducation est restée au premier rang des priorités des politiques générales de toutes les nations. Les activités de l'UNESCO et d'autres organismes internationaux témoignent des efforts déployés et des obstacles surmontés. L'institution la plus reconnue pour cette éducation est l'école. L'école est d'une façon générale l'établissement où est donné un enseignement collectif, général, technique professionnel. C'est un lieu d'éducation, de formation, un lieu où l'on façonne l'individu dans un processus de préparation à la vie (confer Célestin NEKPO dans *Education et culture*). L'école est donc d'une utilité incontestable pour les pays et également pour les familles. A cet effet, les acteurs à divers niveaux de l'éducation doivent véritablement jouer leur rôle pour assurer son bon fonctionnement. C'est justement dans cette optique que les enseignants ont décidé de se réunir par discipline pour réfléchir ensemble sur les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier. Ils confrontent donc pendant les séances d'animation pédagogique leurs expériences dans le domaine de l'enseignement. Nous entendons donc pour animation pédagogique une rencontre d'échanges et de travail sur les thèmes pédagogiques entre les enseignants qui sont le plus souvent d'une même discipline. Ces échanges permettent aux enseignants d'améliorer leur pratique enseignante car c'est au cours de la discussion que jaillit la lumière. Les animations pédagogiques devaient assurer l'amélioration de la prestation des enseignants et de la rentabilité du système éducatif. Cependant, les résultats obtenus chaque année aux différents examens nationaux nous inquiètent de plus en plus. Nous nous demandons donc si les enseignants accomplissent avec aisance la tâche qui leur est confiée. Pendant nos stages de professionnalisation, nous avons eu la chance de constater que les séances d'animation pédagogique qui constituent pour l'enseignant une formation continue sont confrontées à de nombreux problèmes. Ce qui pourra donc influencer la prestation des enseignants. C'est sans doute cette situation qui nous a poussé à décider de faire des recherches sur le sujet « la pratique de l'animation pédagogique et son influence sur la prestation de l'enseignant : cas du CEG d'Application de Porto-Novo ». Nous pensons donc apporter notre contribution pour la redynamisation des groupes d'animation pédagogique.

CHAPITRE I :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

1- Cadre théorique

Nous allons mentionner dans cette rubrique la problématique, l'hypothèse de recherche, les objectifs de l'étude sans oublier les auteurs qui ont fait des recherches sur la notion d'animation pédagogique.

1-1 Problématique

La question essentielle qui a sous-tendu notre travail de recherche est de savoir si les animations pédagogiques organisées dans le collège d'application de Porto-Novo influencent la prestation des enseignants dudit collège. En d'autre terme, l'organisation des animations pédagogiques au collège d'application de Porto-Novo permet-elle aux enseignants du collège de bien enseigner ?

1-2 Revue de littérature portant sur la notion d'animation pédagogique

Pendant nos recherches, nous avons répertorié un certain nombre de mémoires qui portent sur la notion d'animation pédagogique au collège. Le sujet d'étude a été donc déjà abordé par plusieurs personnes. C'est le cas de M. Prosper SEGNIHO qui a fait dans le cadre de la soutenance de son mémoire de fin de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude au Professorat de l'enseignement Secondaire des recherches sur le sujet « *l'importance de l'animation pédagogique dans l'enseignement du français au secondaire : cas des CEG de Klouékamè, Djakotomè, Aplahoué et Dogbo* ». Dans son travail de recherche, il montre que les animations pédagogiques sont

très importantes dans l'exercice du métier de l'enseignement du fait qu'elles sont de « véritables occasions d'échanges et de confrontation d'expériences ». Dans la même perspective, M. ACCROMBESSI Emmanuel focalisera sa réflexion dans le cadre de la soutenance de son mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire sur le sujet « *importance des animations pédagogiques dans la facilitation de l'enseignement de sciences physique, chimique et de la technologie dans les établissements d'enseignement général : cas des CEG Zongo, Guema et ALbarika de Parakou* ». Il arrive à la conclusion que « l'animation pédagogique est importante dans la facilitation de l'enseignement des sciences en général et en particulier celui des sciences physique, chimique et technologique ». De même, M. LAWANI Janvier Afolabi a fait des recherches sur le sujet « *nécessité de l'encadrement pédagogique des vacataires au Bénin : cas du CEG de Grand-Popo* ». Il parvient après ses recherches à la conclusion que les vacataires sont pour la plupart des personnes qui n'ont pas reçu une formation initiale. Les responsables de l'enseignement ont donc le devoir de veiller rigoureusement sur ces derniers afin de leur faciliter la tâche. M. Michel A. AVOCEFOHOUN a également fait des recherches sur le sujet d'animation pédagogique. Il a fait dans le cadre de l'obtention de son Certificat d'Aptitude au professorat de l'Enseignement Secondaire des recherches sur le sujet : « *formation continue des enseignants : quelles stratégies pour rendre les animations pédagogiques plus efficaces ?* ». Dans ce mémoire de CAPES, l'auteur nous montre que

la formation continue est très indispensable à tous les enseignants du fait qu'elle leur permet de pouvoir enrichir leur savoir-faire. Il est nécessaire de rappeler aussi que l'auteur a fait dans le cadre de cette recherche des recommandations dans le but de redynamiser les groupes d'animation pédagogique.

Plusieurs auteurs ont également écrit des ouvrages qui ont abordé ce sujet. C'est le cas de Raymond Toraille qui nous montre dans son ouvrage intitulé *l'équipe éducative* qu'il est capital de former dans les écoles des équipes pédagogiques car elles sont pour l'enseignant « un moyen de sécurisation, d'évaluation comparative, de rééquilibrage, de dynamisme (l'union fait la force) ». C'est également dans le même sens que s'inscrit l'ouvrage intitulé *les équipes pédagogiques caprice, épouvantail ou panacée ? Non : outils de rupture !* de François MASPERO. Dans son ouvrage, il nous montre que l'existence des équipes pédagogiques permet à l'enseignant de ne plus être un théoricien mais plutôt un praticien du fait qu'il ne se contente plus des structures figées mais en compagnie de ses collègues, il réfléchit lui-même sur les problèmes liés à l'enseignement. Pour conclure, les travaux de ces différentes personnes montrent que l'animation pédagogique loin d'être une banalité aide l'enseignant à frotter sa cervelle contre celle des autres afin de mieux exercer son métier. Nous comprenons donc que ces différentes études visent soit à montrer les aspects positifs des séances d'animation pédagogique ou soit à relever ces faiblesses. Ce qui fera la particularité de notre travail de recherche est que nous allons nous référer aux deux tendances déjà étudiées pour

aboutir à une déduction conséquente. Nous allons chercher à savoir si malgré les avantages et les faiblesses relevés par nos prédécesseurs, l'enseignant d'aujourd'hui continue réellement de tirer profit des groupes d'animation pédagogique. Ce qui va sans doute permettre de percevoir l'allure que prend cette situation afin d'envisager si possible les solutions appropriées. Il s'agira donc de démontrer que l'animation pédagogique bien qu'elle soit indispensable à l'enseignant ne l'aide pas toujours pour des raisons données au cours de sa prestation.

1-3 Objectifs d'étude

Nous allons dans cette partie présenter l'objectif général et les objectifs spécifiques.

1-3-1- Objectif général

A la fin de ce travail de recherche, nous allons déterminer l'influence des animations pédagogiques sur la présentation des enseignants de CEG d'Application de Porto-Novo.

1-3-2- Objectifs spécifiques

Il s'agira dans ce travail de recherche de :

- Inventorier les thèmes développés au cours des animations pédagogiques.
- Apprécier l'assiduité des enseignants du CEG d'Application aux Animations Pédagogiques.
- Apprécier les acquis des enseignants pendant les animations pédagogique.

1-4 Hypothèses de recherche

- Les animations pédagogiques du CEG d'Application s'organiseraient uniquement pour régler les questions liées aux propositions des sujets pour les devoirs surveillés.
- Certains enseignants du CEG d'application ne sont pas réguliers aux animations pédagogiques.
- Les enseignants du CEG d'application ont acquis beaucoup de savoir et savoir-faire lors des animations pédagogiques.

2- Clarification des concepts

Pour bien comprendre ce travail de recherche, il est important de savoir le sens de certains mots et expressions. Nous commencerons d'abord par définir le mot animation avant d'aboutir à la définition de l'animation pédagogique.

2-1- L'animation

Le dictionnaire le Petit Robert définit l'animation comme le caractère de ce qui est animé, vif, plein de vie. C'est aussi les méthodes de conduite d'un groupe qui favorisent l'intégration et la participation de ses membres à la vie collective. L'animation signifie donc donner vie à un sujet devant un auditoire.

2-2 Animation pédagogique

L'animation pédagogique selon Raimond Toraille (1985) est « l'une des composantes essentielles de l'action éducative ». Il est difficile « d'en donner une définition standard, car c'est une action complexe ». Par contre, il est plus facile d'en donner une définition descriptive, c'est-à-dire de montrer ce qu'elle est, compte tenu des buts qui lui sont assignés. Ainsi, selon le même auteur, l'animation pédagogique a pour but de « favoriser l'amélioration de la compétence pédagogique par une réflexion commune d'enseignants voisins, d'une même discipline et aussi de réduire l'isolement des maîtres et de prendre en compte leurs besoins d'aide, de conseil, voire de perfectionnement ». Dans ce contexte, l'animation pédagogique constitue une rencontre d'échange d'enseignements qui ont la même discipline en partage. L'animation pédagogique peut concerner l'interdisciplinarité. C'est donc une rencontre de partage d'expériences entre enseignants, sur des thèmes pédagogiques. Elle amène les éducateurs à ne plus se fier à leur mémoire, ni à leur connaissances académiques pré-acquises seulement. Les animations pédagogiques sont donc une forme de recyclage qui se réalise sous forme de formation de proximité. Tout cela contribue donc à recueillir, à traiter et à organiser des informations utiles, adéquates pour planifier et conduire efficacement un enseignement/ apprentissage/ évaluation de

qualité. L'animation pédagogique permet donc à l'enseignement de réussir en bénéficiant et en intégrant les acquis des échanges avec ses pairs et les formateurs.

3- Approche méthodologie

Nous allons dans cette section présenter le but de la recherche, les populations cibles et échantillon et enfin le cadre physique de la recherche.

3-1- But de la recherche

Notre travail de recherche vise à recueillir des informations sur le fonctionnement des animations pédagogiques au collège d'application de Porto-Novo afin de savoir si elles influencent la manière d'enseigner des enseignants de ce collège. Cela nous permettra d'aboutir à une étude critique et de faire quelques suggestions pour pouvoir redynamiser les groupes d'animation pédagogique afin qu'ils puissent réellement aider l'enseignant à bien enseigner.

3-2- Présentation des populations cibles et échantillon

La recherche sera essentiellement portée sur les enseignants du CEG d'Application. Le collège d'application de Porto-Novo dispose de quatre-vingt (80) enseignants y compris les animateurs d'établissement. Nous avons distribué aux enseignants de ce collège soixante-quatorze (74) questionnaires d'enquête. Parmi ces soixante-quatorze questionnaires distribués soixante neuf ont été récupérés. Dans cet établissement, nous avons récupéré durant le mois de juillet 2014 soixante-quatre (64) questionnaires adressés aux enseignants sans

statut particulier ; ensuite nous avons récupéré cinq questionnaires adressés aux animateurs d'établissement. Le tableau N°1 nous présente le taux distribution de questionnaire d'enquête.

Tableau N°1 : Taux de distribution du questionnaire d'enquête.

| Nombre d'enseignants intervenant au collège d'application (A) | Nombre questionnaires distribués (a) | Taux de distribution $T = \frac{a}{A} \times 100$ |
|---|--------------------------------------|--|
| 80 | 74 | 92,5% |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Ce tableau nous montre que le taux de distribution du questionnaire d'enquête est de 92,5%. Nous pouvons donc affirmer que nous avons ici un échantillonnage représentatif.

Mais faisons tout d'abord une présentation du cadre géographique du collège.

3-3- Cadre physique de la recherche

Le collège d'Application de Porto-Novo se situe dans le troisième arrondissement de Porto-Novo, précisément au quartier Foun-Foun Gbégo de Porto-Novo. Comme son nom l'indique, à l'origine, c'est le collège dans lequel les enseignants qui étaient formés à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo faisaient leur stage de professionnalisation. C'est d'ailleurs ce qui justifie le fait qu'il se trouve

à l'intérieur de ladite école. Il comporte quatre classes de sixième, trois classes de cinquième, de quatrième et de troisième ; une classe de seconde série C et D ; première C et D et terminale C et D. l'entrée dans ce collège, se fait par un test d'entrée et seuls les meilleurs élèves sont retenus.

4- Organisation et rôles des animations pédagogiques

4-1- Organisation des animations pédagogiques

On distingue différents types d'animation pédagogique :

- *L'animation pédagogique d'établissement* : c'est l'animation pédagogique qui à lieu une fois par semaine dans les lycées et collèges. Elle est une rencontre entre enseignants de même discipline et dure le plus souvent deux heures. L'animation pédagogique d'établissement permet aux enseignants de réfléchir collectivement sur les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'enseignement de leur discipline. Le premier responsable de cette forme d'animation pédagogique est le censeur d'établissement. Il doit choisir dans chaque discipline enseignée dans son collège, un animateur d'établissement qui est souvent le plus expérimenté des enseignants. Cet animateur d'établissement aura la responsabilité d'amener son groupe à réfléchir pendant les séances d'animation pédagogique sur les difficultés qu'ils rencontrent pendant l'enseignement de leur discipline et doit constamment faire le point de l'évolution des activités au censeur du collège.

L'animation pédagogique de zone : elle est organisée par les conseillers pédagogiques en collaboration avec les administrations scolaires de la zone. Ces séances d'animation pédagogique permettent aux conseillers pédagogiques de faire aux enseignants le point des dysfonctionnements constatés dans les établissements de leur zone. Ces conseillers pédagogiques auront également la responsabilité de faire à l'inspecteur qui a en charge leur circonscription le bilan des activités qu'ils ont menées.

L'animation pédagogique départementale : elle est organisée par les directeurs départementaux de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes (DDESFTPRIJ) et avec la collaboration des inspecteurs pédagogiques. Ces animations pédagogiques sont pour la plupart animées par les conseillers pédagogiques et portent globalement sur l'enseignement / apprentissage / évaluation au collège.

L'animation pédagogique nationale : elle est le plus souvent organisée par les inspecteurs et les conseillers pédagogiques. Elle vise à imprégner les enseignants des nouvelles innovations pédagogiques. Elle peut être organisée soit à l'intention de tous les enseignants lorsqu'il s'agit d'un sujet qui concerne toutes les disciplines ou soit par discipline lorsque le sujet d'animation concerne une discipline donnée.

4-2- Rôles des animations pédagogiques

La lettre circulaire n° 1348/MEPS/CAB/DC/SGM/DES/SPES du 30 septembre 2002 définit les tâches à accomplir pendant les animations pédagogiques. Elles ont donc pour but de :

- Interpréter les programmes et faire leurs répartitions trimestrielles
- Etudier les grandes étapes de confection d'une fiche pédagogique et son exécution
 - Etudier l'utilisation du tableau
 - Définir les objectifs pédagogiques pour les chapitres réputés difficiles et confectionner les fiches pédagogiques modèles
 - Traiter des exercices types
 - Discuter des sujets à proposer lors des devoirs, des corrigés types et barèmes à élaborer après la composition
 - Etudier la notion de visite de classe et la grille d'observation d'un cours
- Définir les objectifs pédagogiques pour les activités de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et confectionner les fiches pédagogiques modèles.
 - Exécuter des séances pratiques d'éducation physique et sportive
 - Organiser des visites de classes

- Répondre aux préoccupations d'ordre pédagogique à eux soumises par les chefs d'établissement, les pédagogues ou les inspecteurs.

Après la lecture de ces différents points, nous sommes en droit d'affirmer que les groupes d'animation pédagogique qui mettent en pratique ces différents points énumérés doivent nécessairement faciliter la formation d'enseignants compétents rompus à la tâche du fait qu'ils abordent presque tous les éléments qu'un enseignant doit connaître pour bien enseigner. Cependant, nous sommes parfois tenté de nous demander les raisons qui ont poussé les inspecteurs de français à élaborer un nouveau calendrier pour l'organisation des animations pédagogiques. Notre entretien avec l'inspecteur Barthélémy ABIDJO nous a permis de comprendre que cela est dû au fait qu'ils ont constaté que les enseignants ne prennent pas au sérieux les séances d'animation pédagogique. Il faut donc les contraindre à travailler en leur imposant un calendrier. Nous pouvons donc déduire que les enseignants ne travaillent pas comme il le faut pendant les animations pédagogiques. Les animations pédagogiques ne pourront plus dans ce cas jouer pleinement leurs rôles.

Mais quels constats pouvons-nous faire au collège d'Application de Porto-Novo ? Le chapitre n°2 nous fera découvrir le cas de ce CEG.

CHAPITRE II :

PRESENTATION DES RESULTATS RECUEILLIS

1. Taux de récupération

Selon notre échantillonnage, nous avons distribué le questionnaire d'enquête à soixante-quatorze (74) enseignants y compris les animateurs d'établissement. Les tableaux 2 et 3 nous présentent respectivement le taux de récupération du questionnaire d'enquête et le nombre de questionnaires récupérés dans les différentes disciplines.

Tableau 2 : Taux de récupération des questionnaires d'enquête

| Nombre de questionnaires distribués (N) | Nombre de questionnaires récupérés (n) | Taux de récupération $T = \frac{n}{N} \times 100$ |
|---|--|--|
| 74 | 69 | 93,24% |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Les résultats issus du tableau 2 nous montrent qu'après la distribution des questionnaires d'enquête, nous avons pu récupérer un pourcentage de 93,24% des questionnaires. Ce taux de récupération se justifie par la participation de certains enseignants amis du collège à la distribution et à la récupération des questionnaires d'enquête.

Tableau 3 : Nombre de questionnaires d'enquête récupérés dans chaque discipline.

| Discipline | Maths | SPCT | EPS | SVT | Philo | Hist-Géo | français | Anglais | Total |
|--------------------------|-------|------|-----|-----|-------|----------|----------|---------|-------|
| Nombre d'enseignants | 17 | 12 | 05 | 13 | 03 | 06 | 13 | 11 | 80 |
| Nombre de questionnaires | 15 | 11 | 03 | 11 | 02 | 05 | 12 | 10 | 69 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

2 . Présentation proprement dite des résultats

Ce questionnaire d'enquête, nous l'avons déjà dit a été distribué et récupéré chez soixante-neuf (69) enseignants. Parmi les soixante-neuf enseignants, nous avons soixante-quatre (64) enseignants sans statut particulier et cinq animateurs d'établissement. Nous allons tout d'abord présenter les résultats des soixante-quatre enseignants sans statut particulier ; ensuite nous allons présenter ceux fournis par les animateurs d'établissement et enfin nous allons faire le compte rendu des résultats issus de l'interview que nous avons faite au censeur du collège d'application de Porto-Novo.

2. 1 Les résultats fournis par les enseignants

Question 1 : Statut : Vacataire, ACE, APE.

Après la phase de dépouillement, nous avons constaté que soixante (60) enseignants sont des enseignants vacataires. Par contre trois (03) enseignants ont le titre d'agent contractuel et un (01) enseignant est un agent permanent de l'état. Le tableau 4 résultat

Tableau 4 : Réponses à la première question

| Statuts | Vacataires | ACE | APE | total |
|------------------|------------|-------|------|-------|
| Effectifs | 60 | 03 | 01 | 64 |
| Pourcentages (%) | 93,75 | 04,70 | 1,55 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

De ce tableau, on déduit que le collège d'application est majoritairement composé d'enseignants vacataires.

Question 2 : Avez-vous obtenu des diplômes professionnels ?

Des informations recueillies ; il ressort que parmi les enseignants questionnés, nous avons soixante (60) personnes qui n'ont aucun des diplômes professionnels cités. Par contre, quatre (04) enseignants sont titulaires d'un BAPES. Le tableau 5 récapitule ce résultat.

Tableau 5 : Réponses à la deuxième question

| Diplômes professionnels | Aucun | BAPES | CAPES | total |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Effectifs | 60 | 04 | 00 | 64 |
| Pourcentages (%) | 93,75 | 06,25 | 00 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet

On déduit de ce tableau que parmi les enseignants questionnés nous avons majoritairement ceux qui n'ont aucun des diplômes professionnels cités.

Question 3 : Qu'entendez-vous par animation pédagogiques ?

Nous n'avons fait à cette question aucune proposition de réponse dans le but de laisser les enseignants réfléchir eux-mêmes afin de proposer une définition à la notion d'animation pédagogique. Ce qui nous a permis de constater que soixante-trois (63) enseignants vont dans le sens selon lequel l'animation pédagogique est une séance de donner et de recevoir entre enseignants en vue d'améliorer leur pratique enseignante. Seul un enseignant manque de précision dans sa définition. Il affirme que l'animation pédagogique est une rencontre d'échange entre enseignants de même discipline.

Question 4 : Quand est-ce que les animations pédagogiques sont organisées dans votre discipline d'enseignement ?

A cette question, nous avons eu diverses propositions de réponses. Trente-sept (37) enseignants ont affirmé que les animations pédagogiques ont lieu dans leurs disciplines tous les jeudis. Par contre, vingt-sept enseignants déclarent que les animations pédagogiques sont dans leurs disciplines organisées tous les mardis. Les résultats de cette question sont consignés dans le tableau N°6

Tableau 6 : Réponses à la quatrième question

| Réponses | Tous les mardis | Tous les jeudis | Total |
|------------------|-----------------|-----------------|-------|
| Nombre | 27 | 37 | 64 |
| Pourcentages (%) | 42,19 | 57,81 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 5 : Les animations pédagogiques sont-elles régulièrement organisées dans votre discipline ?

A la cinquième question, nous avons remarqué que tous les enseignants questionnés ont accepté que les animations pédagogiques sont régulièrement organisées dans leurs disciplines. Nous avons donc un pourcentage de 100% de réponses affirmatives.

Question 6 : Etes-vous régulièrement présent aux animations pédagogiques

Des réponses fournies à la sixième question, il ressort que tous les soixante-quatre enseignants ont unanimement affirmé qu'ils sont toujours réguliers aux animations pédagogiques. Ce qui donne un pourcentage de 100%.

Question 7 ; Tous vos collègues sont-ils réguliers aux animations pédagogiques ?

A cette question, nous avons remarqué que cinquante-sept (57) enseignants ont répondu par la négation tandis que sept (07) déclarent que tous les collègues sont réguliers aux animations pédagogiques. Le tableau 7 présente des pourcentages de cette réponse

Tableau 7 : Réponses issues de la septième question

| Réponses | Oui | Non | Total |
|------------------|-------|-------|-------|
| Nombre | 07 | 57 | 64 |
| Pourcentages (%) | 10,93 | 89,07 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 8 : Arrive-t-il parfois que vous ou certains collègues viennent en retard aux animations pédagogiques ? si oui, quelles punitions subissez-vous ?

Tous les enseignants ont accepté au premier volet de la question qu'il arrive parfois que certains collègues viennent en retard

aux animations pédagogiques. Quant au deuxième volet de la question vingt-sept (27) enseignants déclarent qu'il n'y a aucune punition applicable en cas de retard. Les autres enseignants (34 enseignants) estiment que seuls les enseignants vacataires sont sanctionnés en cas de retard. Cette sanction consiste à les empêcher d'émarger dans le cahier d'animation pédagogique et de ne pas donc les rémunérer. Le tableau 8 nous présente les pourcentages de ce résultat.

Tableau 8 : Réponses à la huitième question.

| Réponses | Aucune Puntion | Refus d'émargement Des vacataires | Total |
|-----------------|----------------|-----------------------------------|-------|
| Nombre | 27 | 37 | 64 |
| Pourcentage (%) | 42,19 | 57,81 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 9 : justifiez-vous vos absences éventuelles ? Si oui comment ? Parmi les soixante-quatre enseignants questionnés ; cinquante-neuf affirment qu'ils ne justifient pas leurs absences éventuelles aux séances d'animation pédagogique. Cependant, les cinq autres enseignants déclarent qu'ils justifient leurs absences aux séances d'animation pédagogique en adressant à l'animateur d'établissement une lettre qui présente les raisons de leur absence. Le tableau 9 récapitule ce résultat.

Tableau 9 : Réponses à la neuvième question

| Réponses | Oui | non | Total |
|------------------|-------|-------|-------|
| Nombre | 05 | 59 | 64 |
| Pourcentages (%) | 07,81 | 92,19 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 10 : De quoi parlez-vous pendant les animations pédagogiques ?

Nous avons eu à cette question diverses propositions de réponses. Au nombre de celle-ci nous avons :

- *L'élaboration des sujets de devoirs et des corrigés-types
- *La préparation des fiches pédagogiques
- *La gestion de la classe
- *Les conflits entre enseignants

Question 11 : Quels sont selon vous les problèmes liés au dysfonctionnement des animations pédagogiques dans votre discipline ? Divers problèmes liés au dysfonctionnement des groupes d'animation pédagogique ont été à cette question énumérés. Ces problèmes sont :

- L'insuffisance de la durée des animations pédagogiques (02 heures par semaine)

- Le retard
- L'absentéisme
- La négligence des séances d'animation pédagogique par certains enseignants
 - L'impossibilité aux enseignants d'assister aux animations pédagogiques dans plusieurs collèges.
 - Certains animateurs d'établissement sont trop autoritaires
 - Pas de sanctions sévères en cas d'absence ou de retard non justifiés
 - Problème d'électrification de certains collèges
 - L'insuffisance de recyclage des animations d'établissement

Question 12 : Quelles influences les animations pédagogiques ont sur votre pratique enseignante ?

Tous les enseignants ont reconnu ici l'importance des animations pédagogiques dans la pratique enseignante. Leurs propositions de réponses vont toutes dans le sens selon lequel les animations pédagogiques permettent à l'enseignant d'améliorer sa prestation.

Question 13 : Avez-vous des suggestions à faire pour redynamiser les groupes d'animation pédagogique ?

Les réponses obtenues à cette question sont des solutions aux problèmes énumérés ci-dessus. Entre autre nous avons :

- Redéfinir la durée des animations pédagogiques (au moins 04 heures par semaine)
- Ne jamais permettre à un enseignant vacataire absent ou en retard d'émarguer dans le chier d'animation pédagogique et informer le DDESFTPRIJ en cas d'absence ou retard répété d'un agent contractuel ou permanent de l'état.
- Sensibiliser les enseignants sur l'importance des animations pédagogiques
- Décaler les heures des animations pédagogiques afin de permettre aux enseignants de suivre les animations pédagogiques dans plusieurs collèges d'enseignement
- Repréciser le rôle des animateurs d'établissement : diriger le groupe d'animation pédagogique
- Tenir compte de l'électrification ou non du collège dans la définition des heures d'animation pédagogique
- Organiser des formations mensuelles aux animateurs d'établissements

2.2- Les résultats fournis par les animateurs d'établissement

Pour cette partie, nous avons adressé le questionnaire d'enquête à six (06) animateurs d'établissements. Le tableau 10 présente le taux de distribution du questionnaire d'enquête.

Tableau 10 : Taux de distribution du questionnaire d'enquête

| Nombre d'AE du collègue H | Nombre questionné d'AE questionné h | Taux de distribution $T = \frac{h}{H} \times 100$ |
|---------------------------|-------------------------------------|--|
| 08 | 06 | 75% |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Il est important de mentionner que parmi les six (06) questionnaires distribués cinq questionnaires ont été récupérés. Le tableau 11 présente le taux de récupération du questionnaire d'enquête

Tableau 11 : Taux de récupération du questionnaire d'enquête

| Nombre de Questionnaires distribués | Nombre de questionnaires récupérés | Taux de récupération |
|-------------------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 06 | 05 | 83,33% |

Source : Enquête du terrain, juillet 2014

Question 1 : Statut : Vacataire, ACE, APE

Parmi les animateurs d'établissement questionnés, nous avons trois (03) Agents Contractuels et deux (02) Agents Permanents de l'état. Le tableau 12 nous présente ce résultat.

Tableau 12 : Réponses à la première question

| Statuts | Vacataires | ACE | APE | total |
|------------------|------------|-----|-----|-------|
| Nombre | 00 | 03 | 02 | 05 |
| Pourcentages (%) | 00 | 60 | 40 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 2 : Avez-vous obtenu des diplômes professionnels ?

La deuxième question nous a permis de constater que parmi les animateurs d'établissement qui ont retourné leur questionnaire d'enquête, nous avons trois (03) qui ont le CAPES et deux (02) titulaires du BAPES. Le tableau 13 rend compte de ce résultat.

Tableau 13 :

| Diplômes Professionnels | Aucun | BAPES | CAPES | Total |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Effectifs | 00 | 02 | 03 | 05 |
| Pourcentages (%) | 00 | 40 | 60 | 100 |

Source : Enquête de terrain, juillet 2014

Question 3 : Qu'entendez-vous par AP ?

Pour définir la notion d'AP, tous les animateurs d'établissement sont allés dans le sens selon lequel les AP sont une rencontre périodique entre enseignants dans le but de partager leur savoir-faire dans le domaine de l'enseignement.

Question 4 : les animations pédagogiques sont-elles régulièrement organisées dans votre discipline ?

Tous les AE affirment que les animations pédagogiques sont régulièrement organisées dans leurs disciplines.

Question 5 : Arrive-t-il parfois que vos collègues soient en retard ou absents à l'AP ? Si oui quelle punition subissent-ils ?

Au 1^{er} volet de la question, tous les cinq (05) AE interrogés ont répondu par l'affirmation. Quant au 2^{ème} volet, nous eu diverses réponses.

Parmi les AE questionnés, quatre (04) affirment qu'on empêche les enseignants vacataires absents ou en retard d'émarger dans le cahier d'AP. Par contre ; en cas d'absence ou de retard sans justification convaincante d'un enseignant ACE ou APE on informe le censeur qui le rappelle à l'ordre. Le seul animateur de l'établissement restant estime que ce sont les enseignants vacataires seuls qui sont véritablement sanctionnés. Cette sanction consiste à les empêcher d'émarger dans le cahier d'animation pédagogique. Ce qui va permettre de ne pas les rémunérer en cas d'absence.

Question 6 : Arrive-t-il parfois que vous soyez absent aux AP ? Si oui quelles punitions subissez-vous ?

Tous les AE ont reconnu qu'ils s'absentent parfois aux AP et qu'ils ne subissent en retour aucune punition. Cependant, ils déclarent qu'ils informent d'avance les collègues de leur absence à la séance.

Question 7 : Qui dirige les AP en votre absence ?

A la septième question, tous les cinq (05) AE questionnés ont affirmé qu'en leur absence, les AP sont dirigées par un suppléant désigné au préalable.

Question 8 : Que pensez-vous de la prestation des enseignants réguliers aux AP ?

A cette question, tous les AE ont reconnu que les enseignants réguliers aux AP font bien leur cours.

Question 9 : Quels sont selon vous les problèmes liés au dysfonctionnement des AP dans votre discipline ?

Diverses propositions de réponses ont été fournies à cette question.

Nous pouvons citer :

- Le retard
- L'absence non justifiée
- Le manque de matériel didactique
- Absence de budget alloué aux groupes d'AP

Question 10 : Avez-vous des propositions à faire pour redynamiser les groupe d'AP ?

Les propositions qui sont faites par les AE pour redynamiser les groupes d'AP sont :

- Sanctionner les absences et les retards sans raison convaincante aux AP
- Mettre à la disposition des groupes d'AP les matériels didactiques nécessaires
- Subventionner les groupes d'AP

2-3 Les résultats issus de l'interview faite au censeur d'établissement

Dans le but d'avoir encore plus de précision sur les informations collectées, nous avons fait au censeur du collège d'application une interview qui a eu lieu le mercredi 02 Juillet 2014 dans le bureau du censeur, de 16 heures 37 minutes à 17 heures 06 minutes. Tout d'abord, nous avons demandé à celui-ci ce qu'il entend par animation pédagogique. Il déclare que l'animation pédagogique est « la réunion qui se tient entre enseignants dans le but de trouver des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'enseignement de leur discipline ». Il ajoute que les AP sont dirigées dans chaque discipline par un animateur d'établissement (AE) qui est le plus souvent un enseignant bien expérimenté. Il précise également qu'à chaque début du mois, les enseignants du collège d'Application de Porto-Novo font pendant l'Animation pédagogique une répartition mensuelle de l'exécution du

programme. De même, pendant les périodes de devoir, ils se réunissent pour proposer les sujets de devoir et les corrigés-types. Aussi se regroupent-ils parfois pour élaborer ensemble des fiches pédagogiques sur les sujets d'enseignement qui semblent être difficiles aux enseignants. Nous lui avons également demandé de nous dire le rôle des animateurs d'établissement au sein des groupes d'animation pédagogique. Le censeur d'établissement affirme à cette question que « les animateurs d'établissement jouent un rôle important et difficile. Il doit noter pendant la semaine tous les dysfonctionnements qu'il a observés du point de vue de la prestation des enseignants de sa discipline. Ces dysfonctionnements feront pendant la séance d'animation pédagogique objet de débat entre les enseignants ». Il ajoute que l'animateur d'établissement joue également le rôle de modérateur du fait qu'il doit veiller à ce que le groupe travaille réellement. Après cela, nous avons demandé au censeur d'établissement le moyen par lequel il parvient à contrôler tous les groupes d'animation pédagogique du collège. Le censeur nous a expliqué qu'il y a dans chaque discipline un cahier d'animation pédagogique dans lequel les enseignants doivent émarger et faire le bilan des activités menées. C'est donc à partir de ce cahier d'animation pédagogique qu'il s'informe de tout ce qui se passe pendant les dites séances. Pour finir, nous lui avons demandé les dispositions qu'il a prises pour lutter contre les absences et les retards non justifiés. Celui-ci déclare que lorsqu'un enseignant vacataire est absent ou en retard aux animations pédagogiques, il n'émarge pas dans le cahier

d'animation pédagogique et ne pourra donc pas être rémunéré. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un Agent Contractuel ou Permanent de l'Etat, le censeur d'établissement lui fait des rappels à l'ordre.

CHAPITRE III :

*ANALYSE DES RESULTATS PRESENTES QUELQUES SUGGESTIONS
ET VALIDITE DE L'HYPOTHESE*

1 Analyse des résultats présentés

L'analyse des résultats sera présentée en trois phases.

Premièrement, nous allons analyser les résultats fournis par les enseignants qui n'ont pas un statut particulier dans le collège. Ensuite, nous allons passer à l'analyse des résultats fournis par les animateurs d'établissement. Pour finir, nous feront l'analyse des résultats issus de l'interview faite au censeur d'établissement du collège d'application de Porto-Novo.

1-1 Analyse des résultats fournis par les enseignants

Questions 1et 2 :

Des informations proposées à la première question, on déduit que les enseignants du collège d'application de Porto-Novo ont majoritairement le statut d'enseignant vacataire. De même, lorsque nous nous référons aux réponses proposées à la deuxième question, nous comprenons que la majorité des enseignants questionnés n'a aucune formation professionnelle d'enseignant. Ces réponses justifient l'importance des animations pédagogiques dans les lycées et collèges.

L'animation pédagogique apparait comme un processus de formation continue. Ce qui va améliorer la prestation des enseignants.

Question 3

Les résultats issus de la troisième question nous montrent que la plupart des enseignants ont une bonne connaissance de ce qu'on appelle animation pédagogique. Nous pouvons affirmer que notre sujet de recherche est bien maîtrisé par les enseignants. Ils peuvent être en mesure de répondre aux questions qui leur sont posées dans le questionnaire d'enquête.

Question 4 et 5

Les informations issues des questions 4 et 5 nous permettent de déduire que les animations pédagogiques ont lieu conformément aux jours fixés sur le plan départemental (tous les mardis pour les matières littéraires et tous les jeudis pour les matières scientifiques). On déduit donc que les jours d'animation pédagogique sont bien planifiés et bien respectés sur le terrain. Ce qui peut donc faciliter la tenue régulière des séances d'animation pédagogique.

Question 6 et 7 :

Les réponses issues de la question 7 viennent contredire celles de la sixième question. Au même moment que tous les enseignants déclarent qu'ils sont réguliers aux séances d'animation pédagogique, la majorité de ces mêmes enseignants affirme que certains collègues sont parfois absents aux séances d'animation pédagogique. Nous sommes donc tenté de nous demander si les réponses fournies par les enseignants à la septième question sont réellement objectives. Nous déduisons que tous les enseignants dudit collège ne sont pas réguliers

aux séances d'animation pédagogique. Ce qui empêche ainsi le bon fonctionnement desdites séances

Question 8

Des réponses fournies au premier volet de la question 8 il ressort que les séances d'animation pédagogique ne sont pas totalement prises au sérieux par tous les enseignants. Leur absence à une séance d'animation pédagogique constitue en réalité une perte du fait qu'ils ne vont plus bénéficier des notions étudiées par les autres collègues. Cela va sans doute agir sur la manière de travailler de ces enseignants. Quant au deuxième volet de la question, on constate que la plupart des enseignants estiment que c'est seulement les enseignants vacataires qui en cas d'absence sont sanctionnés. Nous notons ici une injustice à l'endroit des enseignants vacataires. Cette situation nous permet même de constater que c'est essentiellement les enseignants vacataires qui sont réguliers aux séances d'animation pédagogique. Les enseignants Agent Contractuel et Permanent de l'Etat ne vont donc plus accorder comme il le faut d'intérêt aux séances d'animation pédagogique du fait qu'ils ne sont pas sévèrement sanctionnés en cas d'absence. Ce qui pourrait les plonger dans l'incompétence car on ne finit jamais d'apprendre.

Question 9

Des informations collectées à la neuvième question, il ressort qu'il manque encore de rigueur dans l'organisation des séances d'animation pédagogique. Si tel est le cas, les séances d'animation pédagogique ne

vont donc plus permettre aux enseignants de pouvoir y tirer beaucoup de profits.

Question 10

Dans le but de vérifier les réponses issues de cette question, nous avons contrôlé dans tous les cahiers d'animation pédagogique les thèmes qui sont développés pendant les séances d'animation pédagogique. Cela nous a permis de constater que tous les thèmes cités par les enseignants figurent effectivement dans ces cahiers. Les enseignants de ce collège acquièrent donc beaucoup de notions pendant les AP. Elles ne se limitent pas seulement à l'élaboration des sujets de devoir et des corrigés-types, mais elles sont de véritables occasions d'échanges et de travail entre enseignants.

Question 11

La onzième question présente les dysfonctionnements qu'on observe pendant les animations pédagogiques. Ces résultats montrent que les animations pédagogiques ne sont pas encore très bien organisées. Ce qui veut dire que les groupes d'animation pédagogique ne jouent pas encore comme cela devrait être leurs rôles.

Question 12

Les réponses issues de cette question nous montrent que les AP participent à la formation professionnelle des enseignants. Elles sont donc très importantes pour tous les enseignants.

Question 13

Des informations recueillies à la treizième question on déduit que des actions sont réalisables pour redynamiser les groupes d'animation pédagogique.

1-2- Analyse des résultats fournis par les animateurs d'établissement.

Questions 1,2 et 3

Les réponses collectées aux questions 1, 2 et 3 nous montrent que les animateurs d'établissement sont pour la plupart des enseignants expérimentés ; professionnellement formés. Ils seront donc en mesure de bien diriger les groupes d'animation pédagogique.

Question 4

Les propositions de réponses issues de cette question viennent renforcer celles issues de la question 5 du premier questionnaire d'enquête. On déduit donc que les séances d'animation pédagogique sont prises au sérieux dans ce collège.

Question 5

Les propositions de réponses que nous avons eues à cette question nous permettent d'affirmer que l'absentéisme et le retard figurent parmi les problèmes qui empêchent le bon fonctionnement des groupes d'animation pédagogique.

Question 6

Cette question met l'accent sur l'impunité des animateurs d'établissement en cas d'absence ou de retard. A notre avis, les animateurs d'établissement tout comme les autres enseignants doivent être aussi sanctionnés en cas d'absence ou de retard.

Question 7

Des informations recueillies à cette question il ressort qu'en absence de l'animateur d'établissement, les séances d'animation pédagogique peuvent avoir lieu. Nous n'avons nullement l'intention de critiquer cette réponse, mais nous nous demandons si les suppléants peuvent véritablement avoir les mêmes compétences que les animateurs d'établissement.

Question 8

Les réponses obtenues à la 8^{ème} question nous permettent d'affirmer que les animations pédagogiques aident beaucoup l'enseignant à mieux réussir son enseignement. Ce qui confirme la proposition de réponses à la 12^{ème} question des enseignants sans statut particulier.

Question 9

Les animateurs d'établissement ont énuméré ici un certain nombre de problèmes auxquels les groupes d'animation pédagogique sont confrontés. Lorsqu'on examine ces propositions de réponses ; on constate que certains problèmes déjà énumérés à la 11^e question du questionnaire adressé aux enseignants apparaissent à nouveau. Ces problèmes sont : l'absence et le retard non justifiés. Ce sont donc des problèmes récurrents.

En ce qui concerne le problème d'insuffisance de matériels didactiques, il est capital de faire la part des choses afin de pouvoir situer les responsabilités. D'après nos investigations aucune lettre de demande de matériels didactiques pour l'organisation des animations pédagogiques n'a été adressée au censeur de ce collège. Si tel est le cas, nous ne pouvons qu'accuser les enseignants eux-mêmes pour n'avoir pas procédé de cette façon.

Le dernier problème énuméré apparaît à notre avis incorrect. On n'a pas nécessairement besoin d'un budget avant d'organiser dans un collège une animation pédagogique car les AP sont justes des moments de partage d'expérience entre enseignants.

Question 10

Nous avons eu à cette question diverses propositions de réponses. Ce qui montre qu'il est possible de remédier aux problèmes auxquels les AP sont confrontées. Les deux premières propositions de réponses nous paraissent à notre avis un peu plus vagues. Les AE qui nous ont

énuméré ces propositions de réponses devraient préciser le type de sanction qu'il faut en cas de retard et également en cas d'absence non justifiée. Ensuite en ce qui concerne la 2^{ème} proposition de réponse, nous pensons que c'est une proposition réalisable mais les AE devraient préciser les démarches à suivre pour avoir ces matériels

didactiques. Enfin nous pouvons dire que la dernière proposition qui est faite par les AE peut engendrer d'autres problèmes au sein des groupes d'AP. Le travail en groupe ne sera plus le souci des enseignants. Au lieu de se servir de l'argent pour faire les saisies et tirages éventuels, nous allons régulièrement assister à des fêtes de réjouissance entre enseignants. Ce qui peut donc bloquer le bon fonctionnement des AP. Il ne faut donc jamais songer à accorder des financements aux groupes d'AP.

1- 3 Analyse des résultats issus de l'interview faite au censeur d'établissement

Le censeur d'établissement à travers ses interventions nous a fait découvrir le fonctionnement des groupes d'animation pédagogiques du collège d'Application de Porto-Novo. Nous pouvons établir des rapports de similitude entre le fonctionnement qu'il nous présente et certaines réponses recueillies pendant notre enquête. Cependant, un point nous paraît beaucoup plus capital à examiner. Le censeur d'établissement déclare « il y a dans tous les groupes d'animation pédagogique un cahier d'AP et c'est à partir de ce cahier que je m'informe sur tout ce qui se passe dans tous les groupes d'Animation

pédagogiques » a notre avis, le cahier d'AP seul ne peut pas permettre d'être imprégné du fonctionnement des groupes d'AP.

3 - Nous proposons que le censeur face des visites inopinées aux groupes d'AP. il peut si possible assister durant 5 à 10mn à la séance d'AP groupe visite. Cela lui permettra de constater la façon dont les séances d'AP sont organisées. En ce qui concerne la question d'absence des enseignants ACE et APE aux séances d'animation pédagogique ; le censeur d'établissement déclare « Si un enseignant ACE ou APE s'absente régulièrement sans raison convenable aux AP, je dois d'abord m'entretenir avec lui afin de savoir les raisons de son absence régulière. Si ces raisons ne sont pas convaincantes je ferai le point à la DDESFPRIJ ». Nous remarquons à travers cette intervention une volonté d'empêcher ces enseignants à s'absenter sans raison convenable aux AP.

2- Quelques suggestions et validité des hypothèses

2-1 Quelques suggestions

Face aux difficultés stratégiques d'organisation et de gestion des groupes d'animation pédagogique dans notre système éducatif, nous voudrions bien faire quelques suggestions. Nous allons a cet effet faire quelques suggestions à l'endroit des enseignants, des animateurs et des censeurs d'établissements et enfin à l'endroit du gouvernement.

A l'endroit des enseignants

Pour assurer un bon fonctionnement aux groupes d'AP, les enseignants doivent :

- Participer régulièrement sans condition préalable aux séances d'AP.
- Etre toujours à l'heure aux séances d'AP
- Développer un esprit d'ouverture d'esprit et de travail en équipe.
- Solliciter l'aide des collègues sur un sujet mal compris.
- Se respecter mutuellement.
- Se donner le plus de concentration possible pendant les AP.

A l'endroit des animateurs d'établissement

L'AE a aussi un rôle très important dans le bon fonctionnement des groupes d'animation pédagogique. Il doit donc :

- Préparer au moins deux jours d'avance le sujet d'animation pédagogiques.
- Etre toujours régulier et à l'heure aux séances d'AP.
- En cas d'absence éventuelle, donner toutes instructions nécessaires au suppléant pour que la séance puisse se tenir normalement
- Etre moins autoritaire afin de permettre aux collègues de poser toutes leurs préoccupations.

- Aider le groupe à réellement travailler en empêchant par exemple les bavardages inutiles.

A l'endroit des censeurs d'établissements

Le censeur d'établissement est le premier responsable qui s'occupe de la gestion de tous les groupes d'AP qu'il a dans un collège. Le bon fonctionnement des groupes d'AP dans un collège dépendra donc de la façon dont il s'occupe donc une place de choix dans le bon fonctionnement des groupes de ces groupes.

Le censeur d'établissement occupe donc une place de choix dans le bon fonctionnement des groupes d'animation pédagogique.

Pour pleinement jouer ce rôle, il doit :

- Veiller sur le choix des animateurs d'établissement
- Visiter régulièrement les groupes d'animations d'animation pédagogique.
- Ne jamais rémunérer un enseignant vacataire absent aux animations pédagogiques.
- Faire régulièrement le rapport des enseignants agents contractuels et permanents de l'Etat absents aux animations pédagogiques à la DDESFTPRIJ.
- Convoquer chaque mois tous les animateurs d'établissement à une séance de réunion au cours de laquelle ils vont faire le bilan de l'évolution des activités pédagogiques.

- Inviter régulièrement les inspecteurs et les conseillers pédagogiques afin qu'ils partagent leurs expériences avec les enseignants du chef d'établissement les inspecteurs et les conseillers pédagogiques afin qu'ils partagent leurs expériences avec les enseignants du collège.

A l'endroit du gouvernement

Dans tous les pays du monde, l'éducation est le véritable socle du développement. Il est donc normal que le gouvernement s'implique aussi dans la gestion des groupes d'animation pédagogique. Il doit :

- Nommer au poste de DDESFTPRIJ des personnes capable d'occuper ce poste.
- Créer sur les factures d'électricité une taxe liée à l'éducation qui s'élèvera 100f par facture.

On peut donc se servir de ce fond pour

- Recruter dans chaque département des inspecteurs adjoints. Ces inspecteurs adjoints seront chargés de visiter régulièrement les collèges de leur circonscription. Ce qui va permettre d'éviter que des conseillers pédagogiques jouent le rôle d'inspecteur. Les conseillers pédagogiques comme leur nom l'indique doivent donner des conseils aux groupes d'animation pédagogique lorsque ceux-ci sont confrontés à un problème qui dépasse leur compétence.

- Organiser des formations mensuelles départementales à l'égard des animateurs d'établissement.
- Accorder à la fin de l'année un montant 5.000f CFA aux enseignants toujours présents aux séances d'animation pédagogique.
- Retrancher du salaire des ACE et des APE le montant réservé aux heures d'animation pédagogique qui sera mensuellement payé sous présentation d'un papier délivré par le censeur d'établissement témoignant la régularité de ces enseignants aux séances d'animation pédagogique.

2 – 2- Validité des hypothèses

L'analyse des résultats issus de la dixième question du questionnaire d'enquête adressé aux enseignants nous montre que les AP organisées au CEG d'Application ne servent pas à régler les questions liées aux propositions des sujets pour les devoirs. La première hypothèse de recherche n'est donc pas vérifiée. De même des analyses des résultats issues des questions six et sept du questionnaire d'enquête adressé aux enseignants et de la question six du questionnaire d'enquête adressé aux AE, on déduit que les enseignants du CEG d'Application ne sont pas réguliers aux AP. notre deuxième hypothèse est donc vérifiée. En ce qui concerne la troisième hypothèse, nous pouvons dire en nous basant sur la diversité et la richesse des thèmes développés que les enseignants du CEG d'Application de Porto-Novo ont acquis beaucoup de savoir et de savoir faire lors des animations pédagogiques.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, il ressort que les séances d'animation pédagogique sont très importantes à tous les enseignants. Elles permettent aux enseignants d'harmoniser leur point de vue à travers les échanges. C'est grâce aux séances d'animation pédagogique que les enseignants proposent ensemble des idées pour mieux enseigner. Les animateurs d'établissement, les conseillers pédagogiques sont chargés d'aider le groupe pédagogique dans l'exercice de cette tâche. On recueille l'avis des uns et des autres afin d'aboutir à une conclusion car le savoir est un feu qu'il faut aussi chercher chez les voisins. Tous les enseignants doivent donc prendre au sérieux les séances d'animation pédagogique. Mais nous devons aussi remarquer que malgré les efforts consentis à divers niveaux, plusieurs problèmes continuent de créer des dysfonctionnements au sein des groupes d'animation pédagogique. Nous devons donc très vite chercher à résoudre ces problèmes afin de permettre aux enseignants de jouer pleinement leur rôle. C'est d'ailleurs ce qui nous a poussé à faire des recommandations pour ainsi participer à la réorganisation des groupes d'animation pédagogique. Cependant, il urge de souligner qu'aucune de ces recommandations ne pourrait être réalisable s'il n'y a pas au niveau de tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'enseignement une prise de conscience individuelle. Nous pensons de cette façon apporter notre contribution à la redynamisation des groupes d'animation pédagogique et nous souhaitons bien voir poursuivre cette étude dans le but d'aboutir à des propositions plus satisfaisantes. Cela va certainement permettre de pouvoir réorganiser les groupes d'animation pédagogique.

OUVRAGES

- MASPERO, (F), *les équipes pédagogiques caprice épouvantail ou panacée ? Non outil de rupture!*, Paris François MASPERO I, 1980, 270 p.
- NEKP, (F.C.), *éducation et culture*, Porto-Novo, Tome 1 CNPMS, 1998, 230p.
- TORAILLE, (R.), *l'équipe éducative*, Paris, ESF, 270p.
- TORAILLE, (R.), *l'animation pédagogique aujourd'hui*, Paris, ESF, 1985, 255p.

MEMOIRES

- ACCROBESSI, (E), *importance des animations pédagogiques dans la facilitation de l'enseignement des sciences physique, chimique et de la technologie dans les établissements d'enseignement général*, mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo, 2006,59p.
- AVOSSEFOHUON, (M.), *formation continue des enseignants : quelles stratégies pour rendre les animations pédagogiques plus efficaces?*, mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo, 2011, 87p.
- LAWANI, (J.A.), *nécessité de l'encadrement pédagogique des vacataires au Bénin : cas du CEG de Grand-Popo*, mémoire de CAPES, 2007,53P.
- SEGNIHO, (P.), *importance de l'animation pédagogique dans l'enseignement du français : cas des CEG de Klouékanmey, Aplahoué, Djakotomé et Dogbo*, mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo, 2007,59p.

ARRETES

- Lettre circulaire n°1348/CAB/DC/SGM/DES/SPES du 30 Septembre 2002
- DICTIONNAIRE UTILISE : le petit Rober, édition 2014
- Site web : [www .google.fr](http://www.google.fr)

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| Sommaire | i |
| Dédicace..... | ii |
| Remerciements..... | iii |
| Sigles et abréviation..... | iv |
| Résumé | v |
| Abstract..... | vi |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre I : cadre théorique et méthodologique la recherche | 3 |
| 1-Cadre théorique de la recherche | 4 |
| 1-1-Problématique | 4 |
| 1-2-Revue de littérature portant sur la notion d'AP..... | 4 |
| 1-3-Objectifs d'étude | 7 |
| 1-3-1-Objectif général..... | 7 |
| 1-3-2-Objectifs spécifiques | 7 |
| 1-4-Hypothèses de recherche | 8 |
| 2-Clarification des concepts | 8 |
| 2-1-Animation | 8 |
| 2-2-Animation pédagogique..... | 9 |
| 3-Approche méthodologique | 10 |
| 3-1-But de la recherche..... | 10 |
| 3-2-Présentation des populations cibles et échantillon | 10 |

| | |
|--|----|
| 3-3-Cadre physique de la recherche | 11 |
| 4-Organisation et rôles des animations pédagogiques..... | 12 |
| 4-1-Organisation des AP..... | 12 |
| 4-2-Rôles des AP..... | 14 |
| Chapitre II : Présentation des résultats recueillis | 16 |
| 1-Taux de récupération..... | 17 |
| 2-Présentation proprement dite des résultats | 18 |
| 2-1-Les résultats fournis par les enseignants | 19 |
| 2-2-Les résultats fournis par les AE | 26 |
| 2-3-Les résultats de l'interview faite au censeur d'établissement | 31 |
| Chapitre III : Analyse des résultats présentés, quelques suggestions et la validité des hypothèses | 33 |
| 1-Analyse des résultats présentés | 34 |
| 1-1-Les résultats fournis par les enseignants | 34 |
| 1-2-Les résultats fournis par les AE..... | 38 |
| 1-3-Les résultats de l'interview faite au censeur d'établissement | 41 |
| 2-Quelques suggestions et validité des hypothèses | 42 |
| 2-1-Quelques suggestions | 42 |
| 2-2-Validité des hypothèses | 46 |
| Conclusion | 47 |
| Bibliographie | 50 |
| Annexes | I |

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE (pour les enseignants du CEG d'Application de Porto-Novo)

Ce questionnaire d'enquête s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES à l'ENS Porto-Novo. Il porte sur le sujet « La pratique de l'animation pédagogique et son influence sur la prestation de l'enseignant : cas du CEG d'Application de Porto-Novo ». Nous vous prions de bien vouloir donner objectivement des réponses justes et précises aux questions ci-dessous. Rassurez-vous vos réponses resteront confidentielles. Nous vous remercions.

1- Statut :

Vacataire ACE APE

2- Avez-vous obtenu des diplômes professionnels ?

Aucun BAPES CAPES

3- Qu'entendez-vous par animation pédagogique ?

.....
.....
.....

4- Quand est-ce que les animations pédagogiques ont lieu dans votre discipline?

Chaque semaine chaque mois chaque trimestre chaque semestre

5- Les animations pédagogiques sont-elles régulièrement organisées dans votre discipline ?

Toujours souvent parfois

6- Etes-vous régulièrement présent aux animations pédagogiques ?

Oui Non

7- Tous vos collègues sont-ils régulièrement présents aux animations pédagogiques ?

Oui Non

8- Arrive-t-il parfois que vous ou certains collègues viennent en retard aux animations pédagogiques ?

Oui

Non

Si oui, quelle(s) punition(s) subissez-vous ?

.....
.....
.....

IV

9- Justifiez-vous vos absences éventuelles ?

Oui

Non

Si oui comment ?

.....
.....
.....

10-De quoi parlez-vous pendant les animations pédagogiques ?

.....
.....
.....

11-Quels sont selon vous les problèmes liés au dysfonctionnement des animations pédagogiques dans votre discipline ?

.....
.....
.....

12-Quelles influences les animations pédagogiques ont sur votre pratique enseignante ?

.....
.....
.....

13-Avez-vous des suggestions à faire pour redynamiser les groupes d'animation pédagogique ?

.....
.....
.....

V

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE (pour les animateurs d'établissement du CEG d'Application de Porto-Novo)

Ce questionnaire d'enquête s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES à l'ENS Porto-Novo. Il porte sur le sujet « La pratique de l'animation pédagogique et son influence sur la prestation de l'enseignant : cas du CEG d'Application de Porto-Novo ». Nous vous prions de bien vouloir donner objectivement des réponses justes et précises aux questions ci-dessous. Rassurez-vous vos réponses resteront confidentielles. Nous vous remercions.

1- Statut :

Vacataire

ACE

APE

2- Avez-vous obtenu des diplômes professionnels ?

Aucun

BAPES

CAPES

3- Qu'entendez-vous par animation pédagogique ?

.....
.....
.....

4- Les animations pédagogiques sont-elles régulièrement organisées dans votre discipline ?

Oui

Non

5- Arrive-t-il parfois que vos collègues soient en retard ou absents aux animations pédagogiques ? A

Oui

Non

.....
.....
.....

6- Arrive-t-il parfois que vous soyez absent aux animations pédagogiques ?

Oui

Non

Si oui quelles punitions subissez-vous ?

.....
.....
.....

VI

7- Qui dirige les animations pédagogiques en votre absence ?

.....
.....
.....

8- Que pensez-vous de la prestation des enseignants réguliers aux AP ?

.....
.....
.....

9- Quels sont selon vous les problèmes liés au dysfonctionnement des animations pédagogiques dans votre discipline ?

.....
.....
.....

10-Avez-vous des propositions à faire pour redynamiser les groupes d'animation pédagogique ?

.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE (pour les animateurs du CEG d'Application de Porto-Novo)

VII

Ce questionnaire d'enquête s'inscrit dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES à l'ENS Porto-Novo. Il porte sur le sujet « La pratique de l'animation pédagogique et son influence sur la prestation de l'enseignant : cas du CEG d'Application de Porto-Novo ». Nous vous prions de bien vouloir donner objectivement des réponses justes et précises aux questions ci-dessous. Rassurez-vous vos réponses resteront confidentielles. Nous vous remercions.

10- Statut :

Vacataire

ACE

APE

11- Avez-vous obtenu des diplômes professionnels ?

Aucun

BAPES

CAPES

12- Qu'entendez-vous par animation pédagogique ?

.....
.....
.....

13- Quand est-ce que les animations pédagogiques ont lieu dans votre discipline?

Chaque semaine chaque mois chaque trimestre chaque semestre

14- Les animations pédagogiques sont-elles régulièrement organisées dans votre discipline ?

Toujours

souvent

parfois

15- Etes-vous régulièrement présent aux animations pédagogiques ?

Oui

Non

16- Tous vos collègues sont-ils régulièrement présents aux animations pédagogiques ?

viii

Oui

Non

17- Arrive-t-il parfois que vous ou certains collègues viennent en retard aux animations pédagogiques ?

Oui

Non

Si oui, quelle(s) punition(s) subissez-vous ?

.....
.....
.....

18- Justifiez-vous vos absences éventuelles ?

Oui

Non

Si oui comment ?

.....
.....
.....

10-De quoi parlez-vous pendant les animations pédagogiques ?

.....
.....
.....

11-Quels sont selon vous les problèmes liés au dysfonctionnement des animations pédagogiques dans votre discipline ?

.....
.....
.....

12-Quelles influences les animations pédagogiques ont sur votre pratique enseignante ?

.....
.....
.....

13-Avez-vous des suggestions à faire pour redynamiser les groupes d'animation pédagogique ?

.....
.....
.....

